

N°

MAIRIE de

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent douze, à heure du

ACTE DE NAISSANCE de

né à le à heure du
fil d

et d

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe
Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin,

Second témoin,

Et ont, les déclarans et témoins,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

maire d remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

N°

MAIRIE de

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent douze, à heure de

ACTE DE NAISSANCE de

né à le à heure du
fil d

et d

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe
Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin,

Second témoin,

Et ont, les déclarans et témoins,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

maire d remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

MAIRIE de

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent douze, à heure du

ACTE DE NAISSANCE de

né à le à heure du
fil d

N°

et d

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe
Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin,

Second témoin,

Et ont, les déclarans et témoins,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

maire d remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

MAIRIE de

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent douze, à heure du

ACTE DE NAISSANCE de

né à le à heure du
fil d

et d

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe
Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin,

Second témoin,

Et ont, les déclarans et témoins,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

maire d remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.